



Association Vanne Culture et Loisirs
Place Chomedey de Maisonneuve
10190 NEUVILLE SUR VANNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

24 octobre 2022

Présents : Corinne COTEL, Vanessa CHEVALLIER, Jean-Pierre BARD, Nicole BARD, Françoise BECARD, Valérie DUFOUR, Jacqueline FERRARINI, Fabrice LAGRANGE, Fernande LEO, Claude RIZZO, Christelle RAPHAËL, Frédéric RAPHAËL.

Absents excusés : Françoise ROMAIN, Olivier ROMAIN Claude GASNER, Camille BOLLON.

Compte-rendu : Laetitia OUDIN

Ordre du jour :

- Commissions
- Point sur les sections
- Bilan marche nocturne
- Bilan Zumba halloween
- Prochaines manifestations
- Questions diverses

➤ Commissions :

Pour faire suite au changement de bureau, un point est fait sur les commissions actuelles.

Afin de soulager la commission Animation qui comprenait les manifestations, les sorties et les voyages, il est proposé de créer une commission Voyage en complément.

Elles sont donc au nombre de 4 :

- Finance : Olivier ROMAIN, Françoise ROMAIN, Corinne COTEL
- Communication : Claude RIZZO, Laetitia OUDIN, Camille BOLLON, Corinne COTEL
- Animation : Vanessa CHEVALLIER, Valérie DUFOUR, Laetitia OUDIN, Fernande LEO, Fabrice LAGRANGE
- Voyage : Nicole BARD, Laetitia OUDIN

➤ Point sur les sections :

Depuis la rentrée de septembre, il a été décidé la mise en place de convention pour les prestations de services des intervenants.

Concernant :

- la Botanique, la convention a été signée par Monique PLOYE
- le Stretching, la convention a été signée par Françoise JACQUOT
- le Hip-Hop, la convention est en cours de signature auprès de Tony BONNET
- l'Aérodance, le Hiit et le Pilates, la convention est en cours auprès de Guillaume BERGIRON
- la Boxe cardio et la Zumba, la convention est en cours auprès de Trycia SEDORNE

Inscriptions : Chaque responsable de section possède un tableau récapitulatif avec ses adhérents. Les inscriptions de ce début d'année ont été données à Laetitia OUDIN afin qu'Olivier ROMAIN puisse les récupérer.

Conventions des salles : Comme chaque année, chaque commune fait parvenir une convention pour le prêt des salles. Cette année, elles ont été modifiées par suite de l'augmentation du prix de l'énergie mais les associations ne devraient pas être impactées.

Il est rappelé aux responsables de sections de bien mettre le secrétariat ainsi que Claude RIZZO en copie en cas d'évènements particuliers dans la section (changement d'horaire, de lieu ou évènement).

Certificats médicaux : Il est rappelé de bien récupérer les certificats médicaux pour les sections : Aérodance, Boxe cardio, Hiit, Hip-Hop, Pilates, Stretching et Zumba. Laetitia OUDIN a mis un fichier en ligne pour les responsables concernés afin de suivre en direct les dates de validité.

SECTIONS :

Aérodance : 20 inscrits. Séances le mercredi de 18h à 18h45 à Pâlis. Il était prévu de revenir à la salle des fêtes de Neuville après les vacances scolaires d'octobre mais à la demande des adhérents et du prof, les cours seront maintenus à Pâlis au moins jusqu'aux vacances de Noël.

Aquagym : Les cartes qui étaient en attente à la suite du changement des horaires de Vivaform ont été partiellement revendues. Françoise ROMAIN va se renseigner auprès de la piscine de la Chapelle-Saint-Luc si un partenariat est possible.

Botanique : Sur les 16 inscrits l'année passée, 7 ont répondu présents pour cette année. Un mail sera envoyé à tous les adhérents pour relancer les inscriptions. Un rendez-vous a eu lieu avec Monique PLOYE afin de valider la convention de partenariat et les modalités d'organisation des sorties. Il a été soulevé la question des jours de chasse pour les communes concernées par la sortie. Principalement prévue le dimanche, certaines communes peuvent organiser une chasse le samedi. C'est pourquoi Fabrice LAGRANGE a récupéré les numéros de téléphone des présidents de chasse concernés et s'engage à les contacter avant chaque sortie afin de sécuriser cette dernière. De plus, il est rappelé que le port de gilets fluos est fortement conseillé.

Boxe cardio : 7 inscrits. Séances le vendredi de 18h30 à 19h15 à Pâlis. Les cours ont commencé doucement et la prof s'adapte aux recommandations des adhérents. La section restera sur Pâlis.

Couture : 10 inscrits. Séances le mardi de 20h à 22h à la salle des fêtes de Neuville.

Œnologie : 12 inscrits. Christelle RAPHAËL n'a pas toujours les réponses à ses mails mais elle a une adresse Wanadoo et cette dernière est bloquée par de nombreux fournisseurs. Elle enverra des SMS pour informer les adhérents des dates de dégustations. La prochaine est prévue le 15 novembre. Il n'y en aura pas le jeudi 17 novembre en raison de la sortie du Beaujolais Nouveau. Une séance Champagne aura lieu le 15 décembre avec une proposition pour convier le CA moyennant une petite participation. Une séance au Cellier est également à prévoir. Il faut prévenir la mairie de Villemaur ainsi que Valérie DUFOUR pour la disponibilité de la salle. De plus, il est demandé si les séances peuvent avoir lieu le lundi soir, si la salle est disponible. La demande a été faite : c'est accordé, il faudra prévenir la mairie des dates.

HIIT : 14 inscrits. Séances le mercredi de 18h50 à 19h35 à Pâlis. Il était prévu de revenir à la salle des fêtes de Neuville après les vacances scolaire d'octobre mais à la demande des adhérents et du prof, les cours seront maintenus à Pâlis au moins jusqu'aux vacances de Noël.

Hip Hop : 15 inscrits dont 8 nouveaux. Séances le mercredi de 18h à 19h30 à Villemaur-sur-Vanne. Coralie AUBIN a envoyé un mail pour remercier le CA et nous encourage à continuer notre investissement sur le territoire.

Marche : Environ 40 inscrits. Toujours le mercredi après-midi.

Pilates : 14 inscrits. Séances le mercredi de 19h40 à 20h25 à Pâlis. Il était prévu de revenir à la salle des fêtes de Neuville après les vacances scolaire d'octobre mais les sections Aérodance et Hiit animées par Guillaume BERGIRON restent à Pâlis. Afin de pallier le manque de chauffage de la salle des fêtes, Vanessa CHEVALLIER propose que les cours aient lieu dans une ancienne salle de classe mise à disposition par la mairie. La section est donc maintenue à Pâlis au moins jusqu'aux vacances de Noël.

Scrabble : Séances le mardi à 18h30 à la mairie de Neuville-sur-Vanne.

Stretching : 18 inscrits dont 4 nouvelles. Séances le jeudi de 14h30 à 15h30 à la salle polyvalente de Mesnil-Saint-Loup. Françoise BECARD nous fait part d'une demande concernant une adhérente : Maryvonne ROUSSELLE est adhérente depuis de nombreuses années, elle paie ses 3 trimestres à chaque fois mais ne peut pas venir toute l'année. Cette année, elle a déjà réglé 2 trimestres et Françoise demande s'il est possible de ne pas lui compter le 3^{ème} afin de compenser ses absences. Le CA accepte à titre exceptionnel.

Cette rentrée 2022 marque également les 25 ans de coaching de Françoise JACQUOT.

Tarot : 10 inscrits. Le jeudi de 14h à 17h30 à la salle de la mairie de Villemaur-sur-Vanne. Les séances ont lieu tous les 15 jours.

Zumba : La prof de Boxe a proposé de reprendre la section Zumba pour dépanner Vanessa mais elle n'est pas dans le rythme et seulement 2 inscrites actuellement. Vanessa CHEVALLIER lui a proposé de s'entraîner pendant les vacances et une décision sera prise à la rentrée de novembre. L'ancienne prof a relancé Vanessa pour reprendre les cours mais elle a arrêté en plein milieu d'année. Corinne COTEL va relancer une connaissance et Vanessa CHEVALLIER va contacter la prof de la MJC.

Site : Claude RIZZO a refait entièrement le site internet à la suite du changement de serveur. Jean Pierre BARD se propose pour aider Claude RIZZO et effectuer la maintenance en cas de besoin. Un espace est dédié aux membres du CA et Claude RIZZO a fourni les codes d'accès. Il faut également penser à fournir des photos de chaque manifestation et mettre à jour celles des sections. Concernant la foire aux vins, Camille BOLLON a pris des photos et une photographe était sur place, Vanessa CHEVALLIER lui demandera ses clichés.

Section théâtre : Didier HUBERT propose la réouverture de la section théâtre mais sans professeur. Cette section ne serait pas basée sur une pièce de théâtre mais plutôt des mini-sketchs qui permettraient à chacun de travailler en petit comité. La section sera ouverte à partir de 10 ans et les cours auront lieu le lundi soir tous les 15 jours. Le tarif sera de 15€ à l'année.

➤ Bilan marche nocturne

Bilan moral : Le 17 septembre à Neuville. 60 participants adultes et enfants sur 44 inscrits au départ. Bonne ambiance, les commentaires pendant la balade ont été appréciés malgré le problème de micro. L'accordéoniste, Antoine Goncalves, a été très bon et sympathique. Les jeux proposés par le Comité Chomedey n'ont pas été utilisés mais l'accordéoniste a mis l'ambiance.

Les gâteaux ont été apportés par les bénévoles, l'AVCL a fourni 7 bouteilles de cidre et 5 bouteilles de jus de pomme.

Bilan financier : Bon bilan financier, les 81.67€ vont être partagés entre les 2 associations.

Inscriptions	120 €	
Boissons		38.33 €
Résultat	81.67 €	

➤ Bilan Zumba Halloween

Bilan moral : Le 22 octobre à Villemaur. Bonne ambiance. Heureusement que Sandy JESUS DA SILVA était présente avec Trycia SEDORNE pour l'animation. 17 inscrits déguisés.

Bilan financier : Bilan financier à venir mais les participants ont apporté des gâteaux et Vanessa CHEVALLIER a fourni les boissons. Le bilan sera donc positif.

➤ Prochaines manifestations

Soirée Beaujolais : Une soirée « Beaujolais Nouveau » était prévue le 19 novembre mais une soirée est prévue à Villemaur. La soirée est donc annulée.

Challenge de Tarot : samedi 25 février 2023 à partir de 14h à Villemaur-sur-Vanne.

Le rétroplanning a été mis à jour :

- La salle des fêtes est réservée.
- Fabrice LAGRANGE et Fernande LEO s'occupent d'acheter les 3 gros lots avec un budget de 120€. Les petits lots seront achetés la dernière semaine avec le nombre d'inscriptions.
- Frédéric RAPHAËL sera présent pour aider avec le logiciel de points.
- Il faut prévoir du champagne dans l'achat des boissons.
- Fernande LEO et Fabrice LAGRANGE s'occupent des réservations avant le 17 février 2023.
- Le prix est maintenu à 10€.

Repas à thème : samedi 11 mars 2023 à Neuville sur Vanne.

Le rétroplanning a été mis à jour :

- Le thème sera « soirée costumée »
- Jean-Pierre BARD va contacter Teddy SIMON pour l'animation.
- La salle des fêtes de Neuville est réservée.
- Vanessa CHEVALLIER va demander un devis au traiteur qui a préparé le repas du comité de jumelage lors de la dernière foire.
- Valérie DUFOUR s'occupe de la décoration, des ateliers seront prévus avant la soirée. **Il est demandé à tous de garder les grosses boîtes en carton.**
- Le prix global du repas était à 20€. Il devra peut-être augmenter et sera fixé en fonction du traiteur en sachant qu'il faut compter 5€ par personne pour l'animation et la SACEM.
- Les réservations seront à faire avant le 1^{er} mars.

Foire aux Vins : 13 et 14 mai 2023 à Pâlis.

* Le problème concernant la bâche d'Estissac qui a disparu a été résolu avec l'achat d'une nouvelle bâche qui leur a été livrée.

* Le litige concernant la facture de la fête du cochon a été réglé et la facture annulée. Il faudra préciser les modalités de l'accord sur le contrat. (Prise en charge de repas dans la limite du montant de l'emplacement).

L'association « la fête du cochon » propose également le prêt de barnums.

* Frédéric RAPHAËL nous informe que le Conseil Départemental subventionne à 50% l'achat de barnum pour les associations. Pour cela, il faut envoyer un devis au président avec une copie à Didier LEPRINCE. Un point sera fait avec le comité foire.

* Vanessa CHEVALLIER reprend l'organisation de la foire avec le soutien du comité foire. Un mail sera envoyé à tous les adhérents pour leur annoncer la prochaine réunion s'ils veulent s'investir.

* Lors de la dernière foire, une réflexion déplacée auprès de l'un de nos gros sponsors et fidèle bénévole a été faite par un des adhérents de l'AVCL. Très remonté contre l'association, il ne souhaite plus participer. Corinne COTEL va le contacter pour présenter ses excuses au nom de toute l'association et du comité foire en l'informant du changement de bureau qui a eu lieu.

* La première réunion du comité foire aura lieu le 14 novembre à 20h à la mairie de Neuville.

Voyage : Nicole BARD reprend l'organisation des voyages. Cette année, le délai est un peu court pour l'organisation d'un week-end mais il est proposé Orléans et les châteaux pour l'année prochaine. Il faut maintenir un budget de 250€ maximum par personne. Pour la rentrée 2023, un choix de 2 voyages sera proposé aux adhérents afin de faire participer un maximum de personnes.

Sorties famille : Nicole BARD fait de nombreuses propositions pour les sorties famille d'une journée :

* Sans bus :

- Le château de Vaux : 8€ l'entrée avec des animations pour tous.
- Le château de la Motte-Tilly : différentes animations au cours de l'année.

* Avec bus :

- Le Royal Palace : cabaret en Alsace, 80€ / pers + bus
- Le château de Fontainebleau et randonnée en forêt : environ 20€ / pers + bus
- Le mémorial Charles de Gaulle + abbaye de Clairvaux : environ 20€ / pers + bus + repas
- Château de Blandy les tours + château de Vaux le Vicomte : environ 26€ / pers + bus + repas
- Guédelon : environ 15€ / pers + bus + repas

Un questionnaire a été distribué aux adhérents pour avoir leur avis.

Spectacles enfants : Vanessa CHEVALLIER et Valérie DUFOUR proposent un spectacle avec Fifine la clown. Valérie va la contacter pour avoir ses disponibilités et ses tarifs.

Fabrice LAGRANGE va contacter la petite fille de Mme PLOYE qui propose un spectacle pour enfants. Corinne COTEL se renseigne auprès de « Marmottes et Compagnie ».

➤ Questions diverses

- Vœux 2023 : Ils auront lieu le samedi 14 janvier à 11h. Pour la salle, une demande sera faite pour la petite salle de la mairie de Villemaur ou la classe de Neuville. Concernant les invitations, il est prévu de convier :
 - * Les maires de la CDC ainsi que les maires des autres communes ayant donné une subvention.
 - * Les prestataires et responsables de sections
 - * Les membres du comité foire
 - * Le président de la CDC
 - * Le président du comité de Jumelage du Pays d'Othe, Olivier Romain
 - * La présidente du comité Paul Chomedey de Maisonneuve, Viviane Huyghe

* Les associations proches (PAL, MJC d'Aix, JSVPO)

Claude RIZZO et Laetitia OUDIN s'occupent de la réalisation du carton d'invitation.

Lors de la prochaine réunion, il faudra prévoir le lieu (crêperie, restaurant le Champenois...) pour le repas qui suivra la cérémonie des vœux.

- SACEM : Jean-Pierre BARD s'est proposé pour reprendre le suivi avec la SACEM. Il va se rapprocher de Camille BOLLON pour récupérer toutes les informations concernant le renouvellement des contrats, les déclarations des évènements et le suivi.
- Concours de Belote : Lors de la randonnée nocturne, des participants ont demandé si l'AVCL pouvait reprendre l'organisation d'un concours de belote. C'est une trop grosse organisation pour l'AVCL.
- Pour fêter les 30 ans de la Marpa (résidence autonomie pour personne âgées), un après-midi festif est prévu le samedi 13 mai 2023 de 14h à 19h. Une demande a été faite pour que l'AVCL propose un spectacle d'animation pour les enfants. La date étant celle de la foire aux vins, nous ne pourrions pas donner suite.
- Banque : A la suite d'une erreur de distribution des subventions, il s'est avéré que le compte de la banque populaire est toujours utilisé pour certaines subventions malgré le changement de RIB. C'est pourquoi, il a été validé la résiliation de ce compte.
- La demande de subvention pour le conseil général a été envoyée par Laetitia OUDIN.
- A la suite du changement de bureau, un courrier a été envoyé aux mairies afin de les informer.
- Afin d'améliorer la conservation des stocks, une demande va être faite auprès de la mairie de Neuville pour avoir une cave à disposition.
- Afin de communiquer de façon plus réactive sur des sujets simples, il est prévu de créer un compte WhatsApp.
- Il est proposé à l'AVCL de participer à la fête de l'étang en juin.
- En 2024, des jeux inter-village seront organisés, il est proposé à l'AVCL de tenir un stand.
- Les 2 disques durs sont arrivés et vont permettre la sauvegarde des données. Pour un budget de 180€.

Prochaine réunion

Le 14 novembre 2022 à 20h à Neuville (Foire)

Le 21 novembre 2022 à 20h à Neuville (CA)

Le 12 décembre 2022 à 20h à Neuville (CA)

Fin du document